



Frédéric Bôl est élu Président de l'ASPIM.

18, rue de Vienne
75008 Paris

T +33 (0)1 44 90 60 00
F +33 (0)1 44 90 60 05

contact@aspim.fr
www.aspim.fr

Frédéric Bôl succède à Patrick de Lataillade à la Présidence de l'Association française des Sociétés de Placement Immobilier (ASPIM).

A l'issue de son Assemblée générale qui s'est tenue le mardi 31 mai 2016, le Conseil d'administration de l'ASPIM a élu à l'unanimité Frédéric Bôl nouveau Président de l'ASPIM, pour un mandat de deux ans.

Frédéric Bôl est le fondateur et le Président du Directoire de Swiss Life REIM (France) (anciennement Viveris REIM). Très actif dans la gestion et la réglementation des fonds immobiliers, il a conduit le groupe de travail de l'af2i (association française des investisseurs institutionnels) et a participé aux travaux de l'AMF en 2007 sur le règlement général de l'OPCI.

Il a débuté sa carrière à la direction financière de L'Européenne de Banque (ex Rothschild), puis chez Martin Maurel Gestion en charge de la gestion de taux et de la clientèle institutionnelle, ensuite au sein du groupe AG2R où il occupait le poste de Président du Directoire de Prado Epargne et celui de Directeur Général Adjoint, membre du comité exécutif du Groupe Prémalliance. En 2007, il crée la société de gestion de portefeuille Viveris REIM, qui a obtenu l'un des premiers agréments délivrés par l'AMF pour la gestion d'OPCI. Frédéric Bôl est administrateur de l'ASPIM depuis 2011.

Frédéric Bôl sera secondé dans sa mission par le Bureau, organe de direction chargé de veiller à la mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration, d'assurer le suivi et le contrôle des actions et de préparer les prises de position de l'Association. Le Bureau sera composé de deux Vice-Présidents, Marc Bertrand (LA FRANCAISE REM) et Eric Cosserat (PERIAL), du Trésorier Jacqueline Faisant (BNP PARIBAS REIM) et de trois autres membres, Jean-Marc Peter (SOFIDY), Jean-Pierre Quatrhomme (IMMOVALOR GESTION) et de Jean-Marc Coly (AMUNDI IMMOBILIER).

L'Assemblée générale n'a pas élu de nouveaux membres au Conseil d'administration de l'ASPIM.

Au terme de son mandat, Patrick de Lataillade souligne : « ces huit années à la présidence de l'ASPIM ont été l'occasion avec l'ensemble des administrateurs de mieux faire connaître et comprendre le fonctionnement des fonds non cotés, les SCPI et les OPCI et le rôle si important qu'ils jouent dans l'activité économique pour soutenir la croissance et l'emploi, malgré un net durcissement de leur environnement réglementaire ».

En le nommant Président d'honneur, le Conseil d'administration a rendu hommage aux actions conduites durant huit années par Patrick de Lataillade.

A l'occasion de sa nomination Frédéric Bôl, le nouveau Président de l'ASPIM, a déclaré : « Dans la continuité des actions menées par Patrick de Lataillade, mes priorités seront de porter nos actions sur un plan européen pour faire valoir l'intérêt des investisseurs dans les FIA immobiliers, pour développer ces véhicules et participer aux débats sur les nouvelles réglementations. Je m'attacherai également à élargir l'offre à destination du grand public (SCPI et OPCI) et à encourager l'innovation qui reste un moteur important de l'industrie des fonds immobiliers. Pour cela, il faudra notamment renforcer le dialogue et les échanges avec les acteurs et les autorités de Place. » .

Composition du Conseil d'administration de l'ASPIM au 31 mai 2016 :

Président :

Frédéric Bôl (SWISS LIFE REIM FRANCE)

Les Administrateurs :

AMUNDI IMMOBILIER représentée par M. Jean-Marc Coly,
BNP PARIBAS REIM représentée par Mme Jacqueline Faisant,
CILOGER représentée par Mme Isabelle Rossignol,
FIDUCIAL GERANCE représentée par M. Patrick Lenoël,
FONCIA PIERRE GESTION représentée par Mme Danielle François-Brazier,
HSBC REIM France représentée par M. Dominique Paulhac,
IMMOVALOR GESTION représentée par M. Jean-Pierre Quatrhomme,
LA FRANCAISE GLOBAL REIM représentée par M. Marc Bertrand,
NAMI-AEW Europe représentée par M. Serge Bataillie,
PERIAL ASSET MANAGEMENT représentée par M. Eric Cosserat,
PRIMONIAL REIM représentée par M. Laurent Fléchet,
SOFIDY représentée par M. Jean-Marc Peter,

Nos adhérents au 31 mai 2016



A PROPOS DE L'ASPIM

L'Association française des Sociétés de Placement Immobilier (ASPIM) est la structure de représentation de la gestion des fonds immobiliers non cotés que sont principalement les SCPI et les OPCI.

Dans ses relations avec les autorités françaises et internationales en charge des sujets intéressant ses adhérents, sociétés de gestion agréées par l'AMF, l'ASPIM défend et promeut les intérêts des investisseurs de ces fonds et s'attache à démontrer les apports à l'économie nationale de ce secteur professionnel.

L'ASPIM est en particulier à l'origine de la création en 2006 de l'OPCI, nouvelle formule d'investissement destinée aux particuliers et aux investisseurs institutionnels, et de la récente réforme du cadre juridique des SCPI, à l'occasion de la transposition en droit français de la directive AIFM.

Relations presse ASPIM

Christophe Kacy

Tél. : 01 44 90 60 00

c.kacy@aspim.fr